

Bagne de l'Ile des Pins

Zone de la presqu'île de Kuto

Synthèse de la zone portuaire

Commune de Vao – Ile des Pins
Province Sud



10/07/2012

COPABA. Sarl

Conseil en Restauration et
Conservation de Patrimoine Bâti
Lot 75 Vallée de Pouembout
B.P 305 – 988825 POUEMBOUT
Courriel : copaba.sarl@gmail.com
Tel. : 74 04 91



Sommaire

I- Identification	3
a)- Bagne de l'Île des pins – zone de la presqu'île de Kuto	3
Descriptif architectural	5
III- Description des ouvrages	6
Mur A mur de soutènement de la chaussée :	6
A. Le wharf :	6
B. Le mur C – Bâtiment C :	6
C. Le mur D – Bâtiment D (bloc sanitaire) :	7
IV- Description des désordres :	9
A. Mur de soutènement de la chaussée :	10
B. Le wharf :	11
C. Mur C – Bâtiment C :	12
D. Mur D – Bâtiment D (bloc sanitaire) :	15
V- Préconisations :	18
A. Mur A mur de soutènement de la chaussé :	18
B. Le wharf :	18
C. Le mur C – Bâtiment C :	18
D. Le mur D – Bâtiment D (bloc sanitaire) :	19
VI- Conclusion	22

I- Identification

a)- Bagne de l'Île des pins – zone de la presqu'île de Kuto

- Plan de repérage



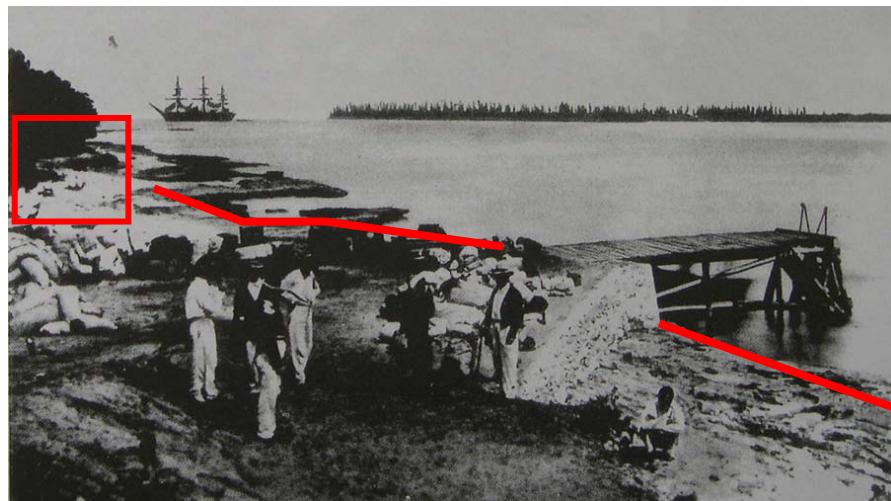
Presqu'île de Kuto – Île des Pins - Province Sud



Photo Google 1 – Localisation des ouvrages

Descriptif architectural

Ensemble de constructions en maçonnerie de moellons de pierre et mortier de chaux aérienne. Cette zone abritait un quai avec des entrepôts, Les bâtiments sont de style colonial administratif de la fin du 19^{ème} siècle.



Document 1 : amorce du wharf de Kuto en 1872. À l'arrière plan le navire « La Guerrière » qui débarqua en novembre 1872 445 déportés. Photo : Hughan 1872 Rome APM. On peut voir sur ce document, qu'à cette date, le wharf n'était constitué que d'une culée en maçonnerie de moellon et d'un ponton en bois, le mur de soutènement de la chaussée n'existe pas encore, son emplacement actuel est figuré par un trait rouge. D'autre part il semble que le mur d'enceinte et les entrepôts soient aussi absents, localisés par le rectangle rouge.

III- Description des ouvrages

Mur A mur de soutènement de la chaussée :

Mur en talus :

- Longueur total : 200 ml
- Hauteur moyenne : 1.50 ml
- Épaisseur de l'arase : 0.60 ml
- Angle du talus : 6°

- Structure porteuse :

Maçonnerie de béton cyclopéen banché.

Nature de la pierre : Moellon de chrome+péridotite.

Type de liant : Ciment.

Type de sable : sable de mer.

Maçonnerie de moellons de pierre.

Nature de la pierre : pierre calcaire (corail)

Type de liant : chaux aérienne.

Type de sable : sable de mer.

Type de joint : à pierre vue.

Maçonnerie de pierre taillée (limousinage).

Nature de la pierre : pierre calcaire (corail)

Type de liant : chaux aérienne.

A. Le wharf :

- Longueur total : 28.6 ml
- Largeur: 4.40 ml
- Hauteur moyenne : 2.90 ml

- Structure porteuse :

Constituée de quatre piles

Maçonnerie de pierre taillée.

Nature de la pierre : pierre calcaire (corail)

Type de liant : chaux aérienne.

- Structure portée :

Plancher en bois posé sur solivage métallique

Essence du bois : Tamanou

Solivage : IPN

2 escaliers en béton armé sur la dernière pile avec garde-corps en métal.

B. Le mur C- Bâtiment C :

Mur C :

Mur de soutènement en talus :

- Longueur total : 45.5 ml
- Hauteur moyenne : 3 ml
- Épaisseur de l'arase : 0.70 ml

- Structure porteuse :

Maçonnerie de moellons de pierre.

Nature de la pierre : péridotite + pierre calcaire (corail)

Type de liant : chaux aérienne.

Type de sable : de mer + bille de chrome.

Type de joint : à pierre vue.

Bâtiment C :

Bâtiment à plan rectangulaire : façades et pignons

- Longueur : 7.90 ml
- Largeur : 6.60 ml
- Surface : 52 m²
- Hauteur façade : 2.62 ml
- Hauteur des pignons : 4.67 ml
- Épaisseur des murs : 0.45 ml
- Nombre de pièces : 2

- Structure porteuse :

Maçonnerie de moellons de pierre.

Nature de la pierre : périclase + pierre calcaire (corail) Type de liant : chaux aérienne.

Type de sable : de mer.

Type de joint : à pierre vue.

Encadrements d'ouverture :

- Structure portée :

Toiture à deux pans.

Charpente en bois, couverture en tôle ondulée.

Plancher : chape au mortier de ciment au sol.

- Parties de second œuvre :

Enduits au mortier de chaux.

2 ou 3 fenêtres.

1 ou 2 portes extérieures.

1 porte intérieure.

C. Le mur D – Bâtiment D (bloc sanitaire) :

Mur de soutènement en talus et appentis.

- Longueur totale : 37 ml
- Hauteur moyenne : 4.7 ml
- Épaisseur de l'arase : 0.40 ml
- Angle du talus : 3°
- Surface de l'appentis : $6.20 \times 4.9 = 30.4 \text{ m}^2$

- Structure porteuse :

Maçonnerie de moellons de pierre.

Nature de la pierre : périclase + pierre calcaire (corail)

Type de liant : chaux aérienne.

Type de sable : de mer.

Type de joint : à pierre vue.

- Structure portée :

Toiture en appentis

Charpente en bois, couverture en tôle ondulée.

Plancher : terre battue

- Parties de second œuvre :

Enduits au mortier de chaux.

1 fenêtre.

1 porte extérieure.

1 portail.

Bâtiment D : le bloc sanitaire

Bâtiment récent à plan rectangulaire : façades + pignons

- Longueur : 10.20 ml
- Largeur : 6.10 ml
- Surface : 62.20 m²
- Hauteur façade : 2.7 ml
- Hauteur des pignons : 3.30 ml
- Épaisseur des murs : 0.23 ml
- Nombre de pièces : 3 + 1 couloir

- Structure porteuse :

Maçonnerie d'aggloméré de ciment et béton armé

Type de liant : ciment

Type de sable : de mer.

Encadrements d'ouverture : en béton armé

- Structure portée :

Toiture à deux pans.

Charpente en bois, couverture en tôle ondulée.

Plancher : carrelage sur dalle en béton armé

Faux plafond en rampant : plaque de bois aggloméré.

- Parties de second œuvre :

Enduits au mortier de ciment.

Faïence.

3 portes en bois.

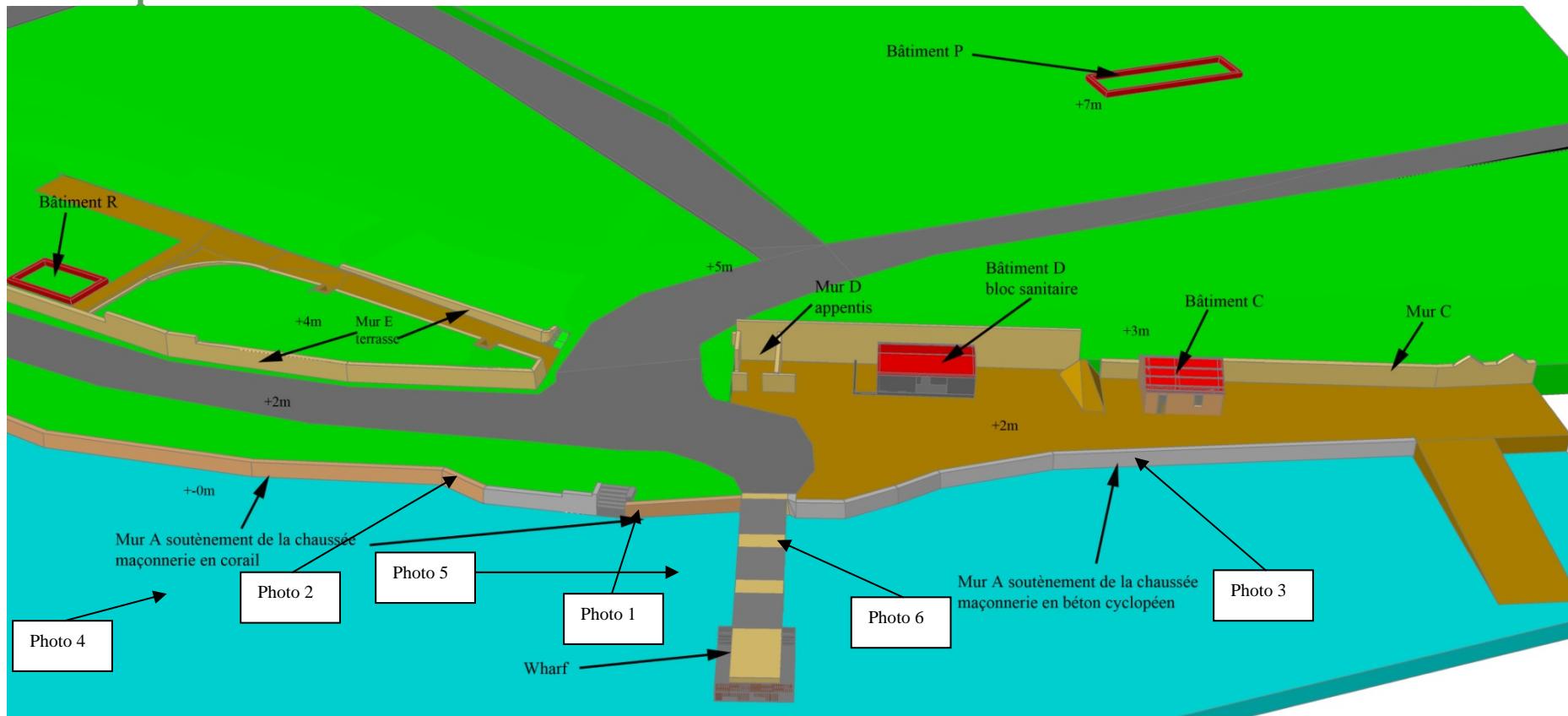
Peinture : fresque décorative.

Fosse septique.

Réseau d'alimentation et d'évacuation des eaux

Réseau électrique

IV- Description des désordres :



A. Mur de soutènement de la chaussée :



Photo ci-dessus : 1. Détail du mur A, au niveau de l'escalier. Cette zone est particulièrement abîmée, et il semble que l'on trouve plusieurs époques de construction car on y trouve au moins 2 types de maçonneries.



Photos ci-dessus : 2 et 3 détails des désordres.

- Structure porteuse :

- Maçonnerie en désordre avec zones lacunaires, environ 20% ;
- Couronnement en désordre avec zones désolidarisées, environ 80% ;
- Joints hors service, environ 75%.

- Parties de second œuvre :

- Escalier en désordre ;



Photo ci-dessus : 4. Vue d'ensemble du Mur A.

B. Le wharf :



Photo ci-dessus : 5. Vue d'ensemble du wharf, façade Est.



Photo ci-dessus : 6. Détail de la pile n°1 façade ouest. Comme sur les 3 autres piles, les angles en pierre de taille ont été détruits et remplacés par du béton.

- Structure porteuse :

- Maçonnerie en désordre avec zones lacunaires environ 30% ;
- Joints hors service, environ 75% ;
- Pierre de taille abîmée remplacée par du béton, environ 50%

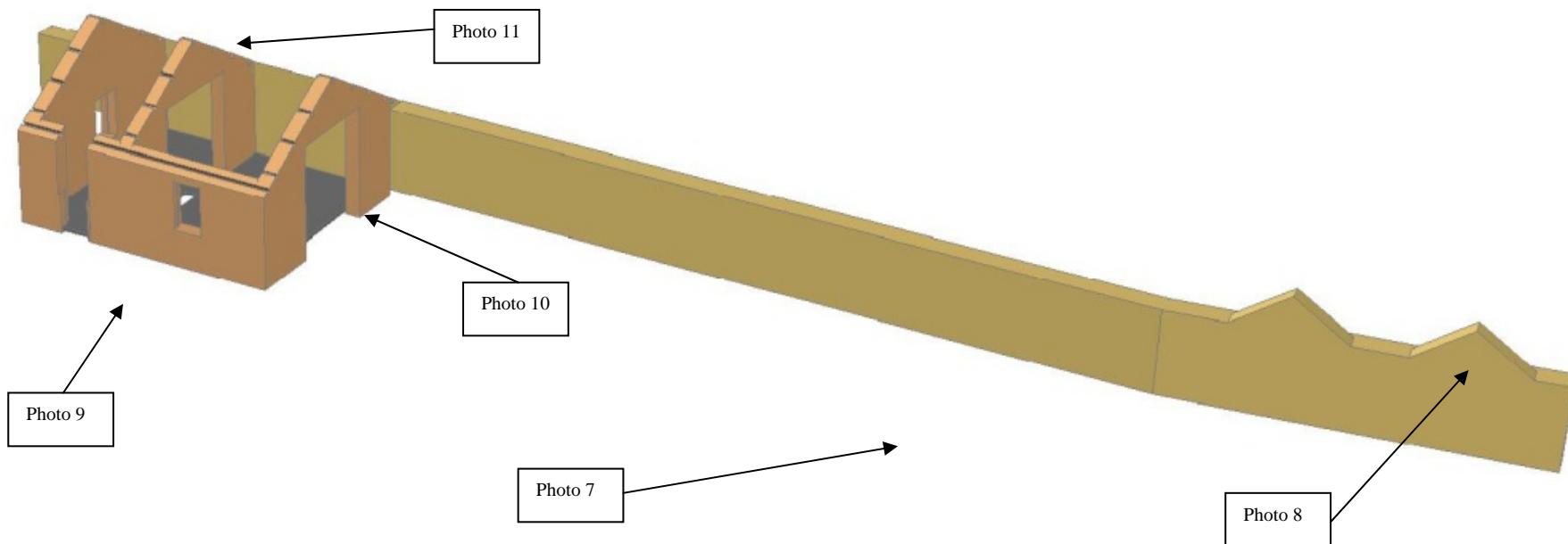
- Structure portée :

- Chape au mortier de ciment en désordre 100%, fissures et zones non adhérentes ;
- Points de rouille sur poutrelle métallique.

- Parties de second œuvre :

- Balustrade en désordre, nombreux points de rouille ;
- Bardage vertical en bois en désordre, environ 75%.

C. Mur C – Bâtiment C :



Mur C et bâtiment C modélisation 3 D vue iso Ouest/Est façade Nord-ouest

Mur C :



Photo ci-dessus : 7. Vue d'ensemble du mur. Il est envahi par la végétation qui, petit à petit, le détruit.



Photo ci-dessus : 8. Détail de la maçonnerie. Les joints sont creux et laissent apparaître le mortier de pose, la végétation prend racine, les pierres se déchaussent et finissent par tomber.

- Structure porteuse :

- Maçonnerie en désordre avec zones lacunaires, environ 20% ;
- Couronnement en désordre avec zones désolidarisées, environ 80% ;
- Joints hors service, environ 75%.

Bâtiment C :

Bâtiment en ruine avec effondrement récent de la toiture (janvier 2012)



Photo ci-dessus : 9. Façade Nord-ouest du bâtiment. La destruction de la toiture est due en grande partie à la présence du flamboyant, dont les branches reposent sur la couverture et par leur mouvement, ont déstabilisé la maçonnerie de l'arase. Les désordres des ouvertures proviennent de la disparition des encadrements d'ouverture en bois et à des destructions volontaires.



Photo ci-dessus à gauche : 10. détail du pignon Ouest , à la place du trou se trouvait soit une porte soit une fenêtre.

Photo ci-dessus à droite : 11. Détail de l'angle Sud-ouest de la pièce Est. Le couronnement du mur est fissuré sous l'action de la branche de l'arbre.

- Structure porteuse :

- Maçonnerie en désordre avec zones lacunaires, environ 30% ;
- arase en désordre avec zones désolidarisées, environ 45% ;
- encadrements d'ouvertures en bois : ensemble hors service.

- Structure portée :

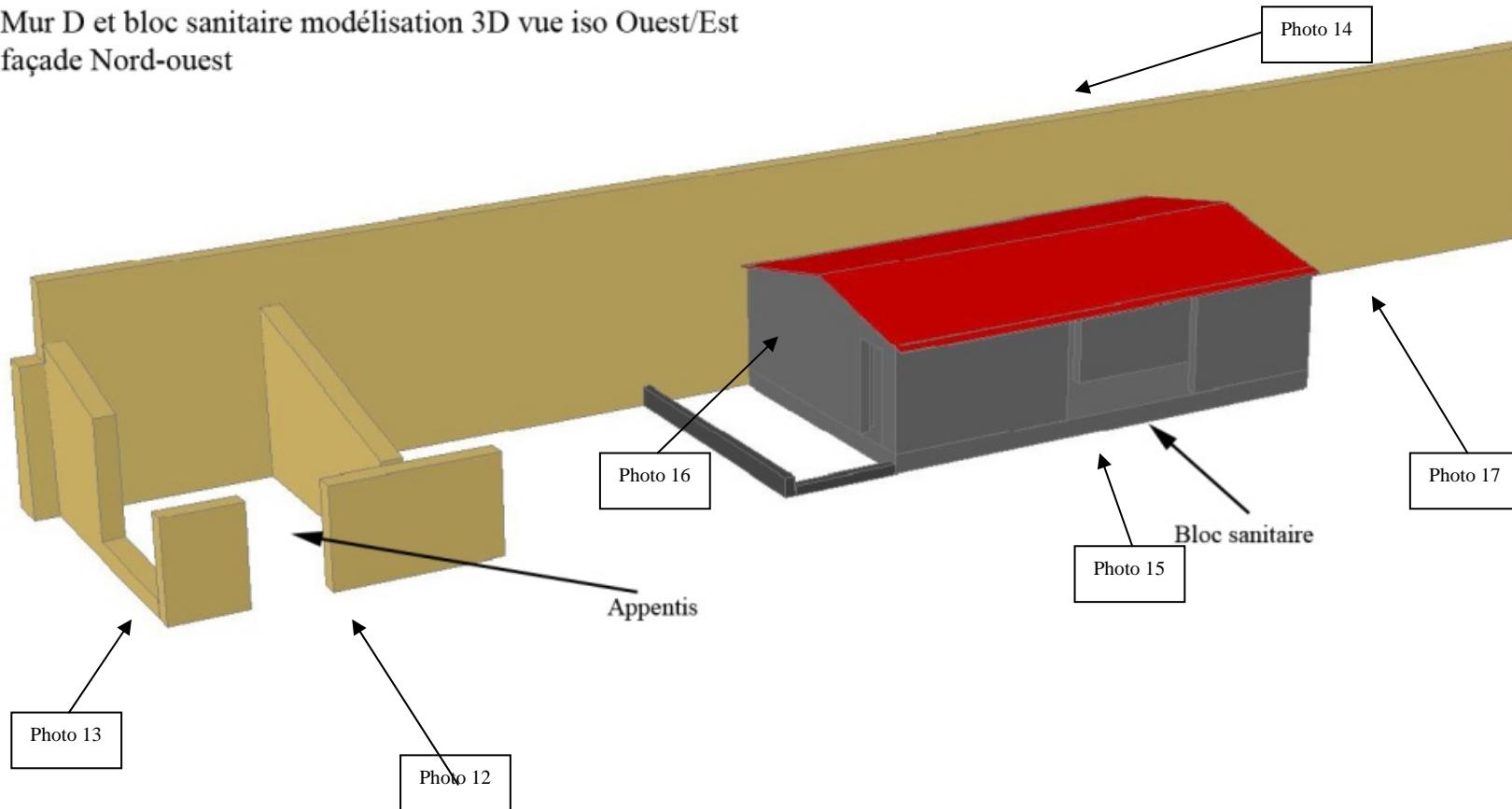
- Charpente et couverture hors service
- Plancher : chape au mortier de ciment au sol en désordre, environ 65%.

- Parties de second œuvre :

- Enduits au mortier de chaux en désordre avec zone lacunaire environ 70% ;
- Menuiseries disparues.

D. Mur D – Bâtiment D (bloc sanitaire) :

Mur D et bloc sanitaire modélisation 3D vue iso Ouest/Est
façade Nord-ouest



Mur D :



Photo ci-dessus : 12. Détail côté Est de la façade Nord-ouest. À gauche les ruines d'un appentis, à droite le pignon du bloc sanitaire.



Photo ci-dessus à droite : 14. Vue d'ensemble de la partie arrière (façade Sud-est. Le niveau du sol se trouve à environ 1.5m au dessus par rapport à l'autre côté. Le couronnement du mur est envahi par la végétation.

- Structure porteuse :

- Maçonnerie en désordre avec zones lacunaires, environ 15% ;
- Couronnement en désordre avec zones désolidarisées 100% ;
- Joints hors service, environ 90%.

- Structure portée :

- Charpente et couverture : disparues.

- Parties de second œuvre :

- Enduits au mortier de chaux : ensemble hors service.
- Fenêtre : disparue.
- Porte : grille rouillée et scellements éclatés.
- Portail : disparu.



Photo ci-dessus à gauche : 13. Détail des désordres de l'appentis, le mur Est est en partie effondré et un cocotier pousse à l'intérieur. À noter que des panneaux d'informations historiques sont installés dans cette pièce.

Bâtiment D : le bloc sanitaire

Bâtiment récent à plan rectangulaire : façades + pignons



Photo ci-dessus : 15. Vue d'ensemble du bloc sanitaire, façade Nord-ouest.
Cette construction cache la moitié Ouest du mur D, il remplace une construction en appentis dont les traces sont encore visibles sur le mur en pierre.



Photo ci-dessus à gauche : 16. Détail de l'arrière du bâtiment, les constructeurs ont laissé un espace entre les 2 murs par où l'eau de la toiture s'écoule. Ceci a pour effet de saper la maçonnerie par l'effet des infiltrations et des remontées capillaires.

Photo ci-dessus à droite : 17. Détail des désordres de la toiture angle nord.

- Structure porteuse :

- R.A.S.

- Structure portée :

- Charpente : débord de toiture et bandeau hors service ;
- Couverture : accessoires hors service
- Plancher : zone de carrelage lacunaire
- Faux plafond zone abîmée environ 20%

- Parties de second œuvre :

R.A.S.

V- Préconisations :

A. Mur A mur de soutènement de la chaussé :

- Structure porteuse :

- Reconstruction des zones lacunaires à l'identique;
- Reprise des fissures, suivant le cas, par injection de coulis de chaux ou par dépose repose.
- Restauration par dépose/repose de la maçonnerie du couronnement.
- Réfection de l'ensemble des joints.

- Parties de second œuvre :

- Restauration de l'escalier.

B. Le wharf :

- Structure porteuse :

- Reconstruction des zones lacunaires à l'identique;
- Restauration des culées par dépose du béton et mise en place de pierres de taille identiques à l'existant ;
- Réfection de l'ensemble des joints.

- Structure portée :

- Restauration du plancher des culées
- Traitement des ouvrages métalliques.

- Parties de second œuvre :

- Traitement des ouvrages métalliques.
- Remplacement du bardage vertical en bois.

C. Le mur C – Bâtiment C :

Mur C :

- Structure porteuse :

- Reconstruction des zones lacunaires à l'identique;
- Reprise des fissures, suivant le cas, par injection de coulis de chaux ou par dépose repose.
- Restauration par dépose /repote de la maçonnerie du couronnement.
- Réfection de l'ensemble des joints.

Bâtiment C :

La position de ce bâtiment est stratégique, son état permet après restauration, d'envisager une réutilisation touristique, soit un point info, un musée...

- Structure porteuse :

- Reconstruction des zones lacunaires à l'identique;
- Reprise des fissures, suivant le cas, par injection de coulis de chaux ou par dépose repose.
- Restauration par dépose /repote de la maçonnerie du couronnement.

- Structure portée :

- Mise en œuvre d'une nouvelle toiture complète à 2 pans.
- Mise en œuvre d'un plafond en bois.
- Restauration des planchers en béton.

- Parties de second œuvre :

- Réfection de l'ensemble des enduits
- Mise en place de nouvelles menuiseries,
- Mise en œuvre de revêtement de sol.
- Création d'un réseau électrique.
- Mise en œuvre de peinture.

D. Le mur D – Bâtiment D (bloc sanitaire) :

Cette zone aussi est particulièrement intéressante, située en face du wharf d'où débarquent les croisiéristes, elle pourrait être aménagée pour leur accueil.

Pour cela, il est nécessaire de déplacer le bloc sanitaire, la fosse septique et la poubelle, au niveau de l'actuelle mise à l'eau située à l'extrémité Ouest du quai.

Après cela, il est possible de restaurer l'ancien appentis, qui pourrait abriter les différents vendeurs ambulants qui s'installent lors de la venue des paquebots.

Mur D :

- Structure porteuse :

- Reconstruction des zones lacunaires à l'identique;
- Reprise des fissures, suivant le cas, par injection de coulis de chaux ou par dépose repose.
- Restauration par dépose /repote de la maçonnerie du couronnement.
- Réfection de l'ensemble des joints.

- Structure portée :

- Mise en œuvre d'une nouvelle toiture complète
- Mise en œuvre d'une dalle en Béton armé.

- Parties de second œuvre :

- Réfection de l'ensemble des enduits
- Mise en place de nouvelles menuiseries,
- Mise en œuvre de revêtement de sol.
- Création d'un réseau électrique.
- Mise en œuvre de peinture.
-

Bâtiment D : le bloc sanitaire

COPABA s.a.r.l.

Lot 75 Vallée de Pouembout 98825 POUEMBOUT

SARL au capital de 1.000.000 XFP

RIDET : 954644.001

En cas de non déplacement de ce bâtiment, quelques travaux sont nécessaires.

- Structure porteuse :

- R.A.S.

- Structure portée :

- Charpente : remplacement des bandeaux et planches de rive,
- Couverture : remplacement des rives de pignon
- Plancher : remplacement des zones lacunaires
- Remplacement du faux plafond

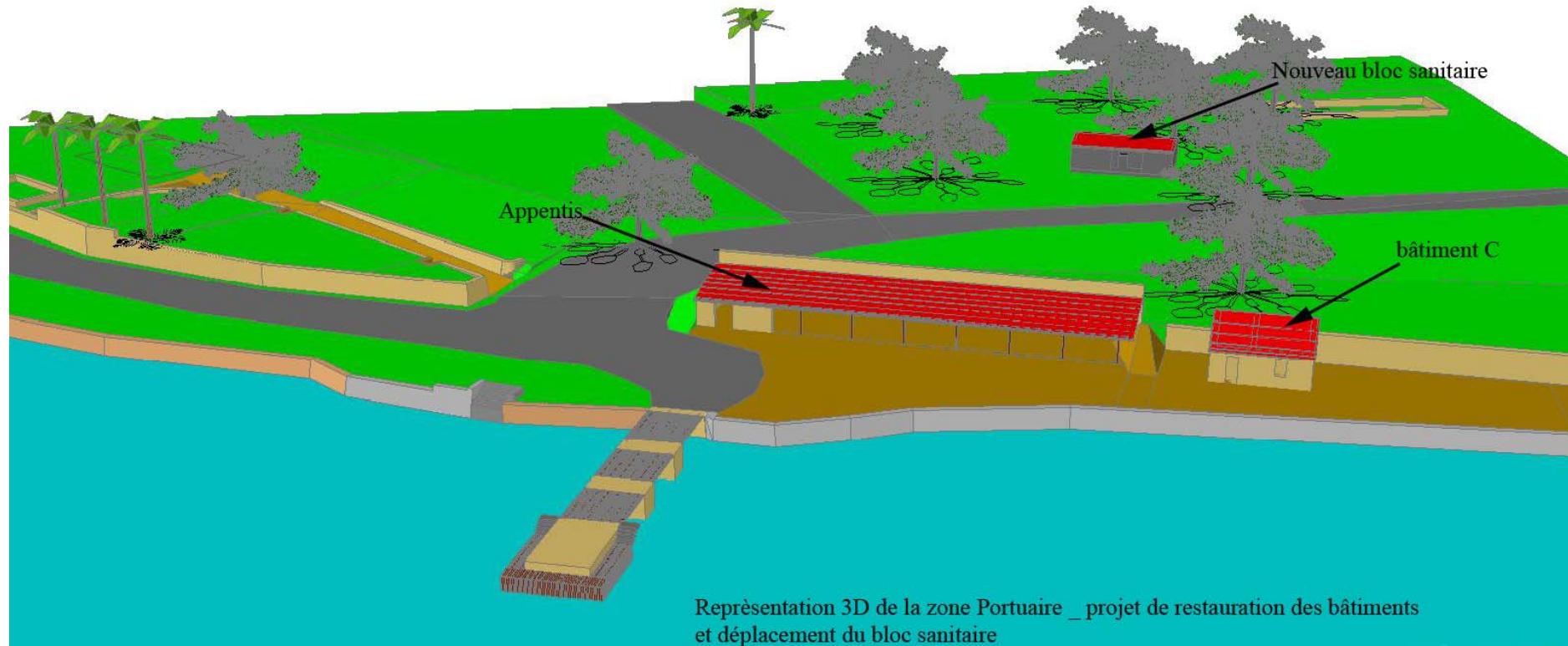
- Parties de second œuvre :

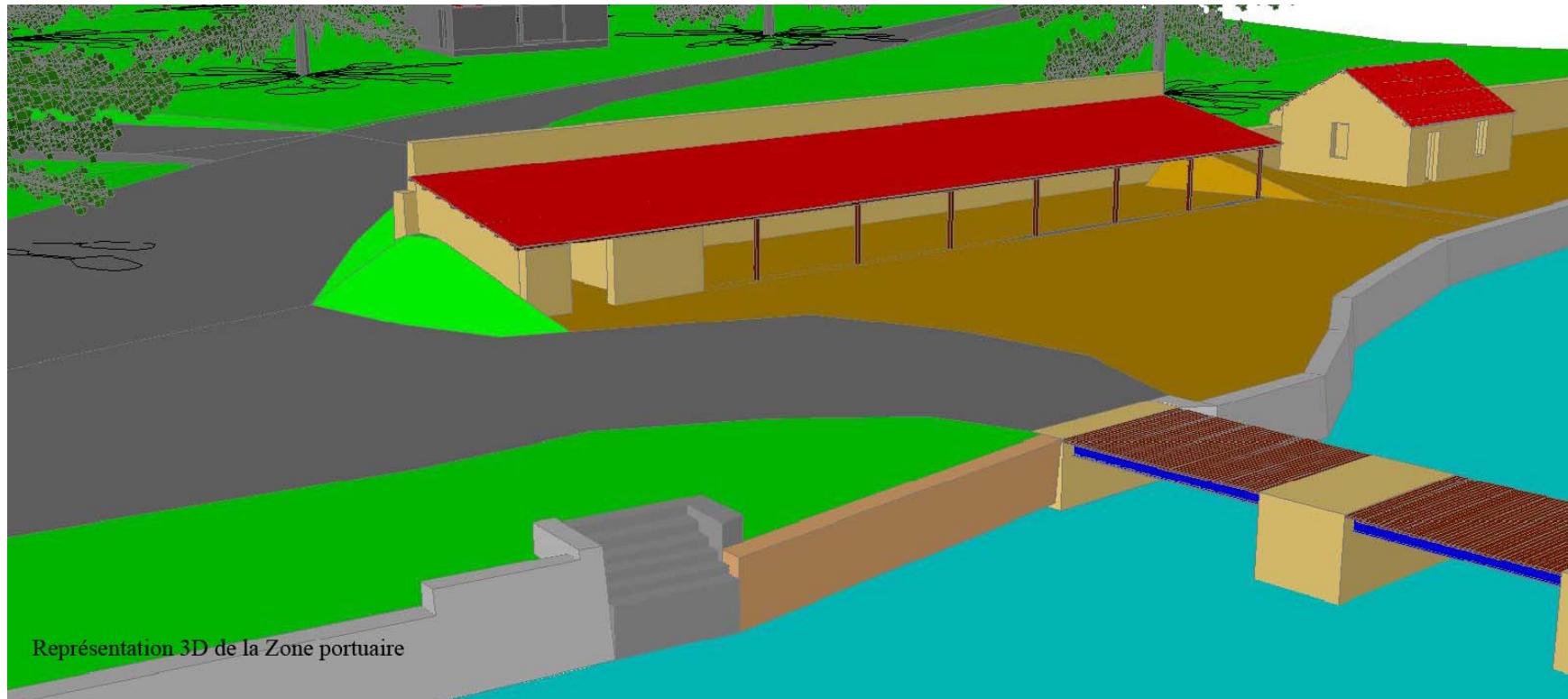
- Réfection des peintures.

Option de déplacement du bloc sanitaire :

Il faut en 1^{er} lieu trouver un emplacement.

- Construction d'un nouveau bloc sanitaire d'une surface identique à l'existant : 60m²
- Mise en œuvre d'une fosse septique de très grande capacité.





VI- Conclusion

Ensemble du site à l'abandon depuis des décennies.

La quasi-totalité des bâtiments est en ruines ou a disparu. Seules les zones de la gendarmerie (ancienne maison du médecin) et de l'ancienne résidence du directeur (propriété privée) sont en bon état et régulièrement entretenus.

L'O.P.T. occupe aussi une zone importante et y a fait des travaux, dont la construction de plusieurs bâtiments (une maison en tôle et un transformateur...), il existe aussi plusieurs résidents particuliers qui ont construit leur habitation au milieu des ruines du côté Est.

Il reste une bonne partie des murs de soutènement et d'enceinte, mais en mauvais état et certaines zones sont dangereuses pour les visiteurs.

La zone « portuaire », où débarquent les croisiéristes est en piteux état, maçonneries en voie d'effondrement, utilisation de matériaux inadéquate pour la restauration du wharf, construction d'un bloc sanitaire en béton en face du ponton. L'image touristique du lieu n'est pas à la hauteur de la majesté du site et un sentiment d'abandon y règne.

La valorisation du site passe par plusieurs étapes, la première est le classement du site au titre de Monuments Historiques.

Ensuite, définir les utilisations potentielles des différents ouvrages qui justifieraient leur restauration et/ou réutilisation, tel qu'un point d'information, un musée, une boutique, des stands pour les marchands ambulants....

Puis les études des travaux (maîtrise d'œuvre) pourront être lancées, toutefois pour permettre ces études, il est nécessaire de nettoyer et de débrousser les zones choisies.

Si des choix en termes de priorité, doivent être faits, la zone « portuaire » doit être à mon avis traitée en premier, les autres sites n'étant pour l'instant, pas accessible au public.

La durée des travaux dépend des options choisies, on peut estimer les délais d'exécution entre 1 et 3 ans.

Fait le 05/07/2012

À Pouembout.